Définition des termes « EPREUVE » et « ESSAI »,

et leur application à « grosse tête d'Hermès » de Grèce

Par Louis Pierre Fanchini de L'Académie de Philatélie, FRPSL, APS & HPS

Cet article a été publié dans la Philatélie Française N°629 juillet-août 2009

La collection des timbres de « grosse tête d'Hermès » de Grèce, commencée il y a déjà quelques décennies m'a amené à me spécialiser, depuis maintenant plusieurs années, dans la collection et l'étude des épreuves et des essais de ce grand classique de la philatélie. Afin de pouvoir partager de manière efficace entre collectionneurs avancés ou néophytes, les résultats des différentes études menées sur ce sujet, il me semble nécessaire de préciser très rigoureusement les termes utilisés. Cela permettra, je l'espère, d'éviter toute confusion sur ce sujet, essentiel à la compréhension de l'histoire de la « grosse tête d'Hermès ».

Désiré-Albert Barre (graveur général des monnaies de Paris) a créé le premier timbre grec à Paris en 1860/1861. Les techniques utilisées pour la réalisation des différentes étapes de la fabrication des timbres de la « grosse tête d'Hermès » sont pour parties, similaires à celles qui ont servi pour les timbres classiques français. Ces techniques, ainsi que les différents acteurs qui les ont mises en œuvre, sont bien connus des experts philatéliques français. J'ai la chance de côtoyer régulièrement ces derniers à l'occasion de différentes manifestations philatéliques ou lors des réunions du « Club Philatélique Français ».

De gauche à droite

Fig.1 : Epreuve d'état sur « Papier d'Inde », montée sur un support en carton

Essai ddu 1 Lepton en noir

Définitions Générales

Il existe un certain flou dans l'utilisation des termes « EPREUVE » et « ESSAI » appliqués à la fabrication des timbres-poste. Très souvent ces deux termes sont utilisés pour désigner indifféremment l'une ou l'autre de ces deux étapes initiales et essentielles de la fabrication des timbres-poste.

Le « Dictionnaire Philatélique & Postal » publié par l'Académie de Philatélie et par l'Académie Européenne d'Etudes Philatéliques et Postales (AEP) et paru en 1999, ainsi qu'un article coécrit par Messieurs Jean-François Brun et Raymond Beaussant, et publié sur le site Internet de l'Académie de Philatélie (http://academiedephilatelie.fr) définissent très clairement ces deux termes :

Epreuve

« Empreinte sur papier d'un outil destiné à fabriquer le matériel d'impression des timbres-poste ».

Les épreuves sont donc créées par le graveur qui les utilise pour visualiser et vérifier l'état d'avancement de son travail, à savoir la réalisation des poinçons.

Ces épreuves sont imprimées à l'unité au centre de petits feuillets de papier de grande qualité (papier de Chine/d'Inde ou du Japon, papier Bible, papier Pelure, papier Couché…). L'utilisation de ces papiers de très bonne qualité permet d'une part, d'éviter d'exercer une trop grande pression sur le poinçon pour les imprimer, et d'autre part d'obtenir un résultat très souvent exceptionnel en finesse et en qualité d'impression.

Elles sont quelquefois collées sur de petits supports en carton afin de permettre une manipulation plus aisée (Fig.1 & Fig.4).

Elles sont généralement réalisées à l'encre noire. Il n'existe qu'un nombre très limité d'épreuves, de l'ordre de la dizaine ou de quelques dizaines au grand maximum.

Deux types d'épreuves sont référencés:

- Epreuve d'Etat : Les épreuves d'état sont réalisées lors de la gravure du (ou des) poinçon(s) probatoire(s) (poinçons d'essais).
- Epreuve Terminale : Les épreuves terminales sont réalisées à partir du poinçon original final ou du (des) poinçon(s) de service issus de celui-ci.

Essai

« Empreinte prise avec un outil destiné à imprimer directement les timbres-poste ».

Les essais sont donc issus des planches typographiques utilisées pour l'impression des timbres-poste et sont donc réalisés par l'imprimeur.

Les essais permettent le réglage des presses (essais à l'encre noire), mais aussi de définir les qualités et quantités d'encre à utiliser. Cette pratique est aussi nécessaire pour déterminer le choix des papiers et pour étalonner les mélanges d'encre afin d'arriver à l'optimum de la couleur choisie.

On trouve régulièrement des essais à impression multiples et/ou imprimés recto-verso sur des papiers de toute nature.

Le nombre d'essai est plus important que celui des épreuves car ils proviennent des planches typographiques qui comptent 10, 25, 50, 150 ou jusqu'à 300 clichés selon le type de timbre.

Imprimatur

« Autorisation d'imprimer accordée par une autorité à un ouvrage soumis à son approbation »

Bien que ne figurant pas sur le « Dictionnaire Philatélique & Postal », il me semble important d'introduire une définition claire de ce terme qui est déjà utilisé par certains collectionneurs et experts et qui décrit parfaitement les « essais finaux » de la « grosse tête d'Hermès ». Cette définition est issue du Dictionnaire de la langue française « le nouveau Petit Robert », édition 2007.

Les épreuves et les essais de la « grosse tête d'Hermès »

Epreuves d'état

Les épreuves d'état de la « grosse tête d'Hermès » proviennent du poinçon d'essai, non achevé, gravé entre la fin de l'année 1860 et le début de l'année 1861. Les valeurs, les inscriptions, les bordures et les fleurons sont manquants. Ces tirages ont permis au graveur, Désiré-Albert Barre, de peaufiner jusqu'à la perfection la gravure du médaillon avant la réalisation du poinçon original final. Comme décrites sur plusieurs certificats de l'Expert Peter Holcombe (datés de 1996 et antérieurs), les épreuves d'état diffèrent des épreuves terminales en plusieurs points, dont :

- L'œil a une pupille et une paupière inférieure,
- les lignes d'ombre du cou et de la nuque sont continues,
- le nez et la bouche sont plus marqués,
- la seconde ligne du casque est continue, et
- il n'y a qu'un seul point en haut et à gauche de l'oreille.
- …

A ce jour, sept épreuves d'état de « grosse tête d'Hermès » ont été référencées. Elles sont toutes de couleur bleue.

Epreuves terminales

Les épreuves terminales de la « grosse tête d'Hermès » ont été réalisées en 1861 et proviennent d'un poinçon de service (issu du poinçon original final), après que deux encoches aient été réalisées, dans le cartouche de la partie inférieure, pour recevoir deux petits goujons métalliques portant la valeur faciale désirée pour la fabrication des planches typographiques.

Les épreuves terminales sont identiques aux timbres émis à l'exception des valeurs, qui sont manquantes. Elles ont été tirées en trois couleurs : noire, bleue et brun-rouge.

A ce jour, vingt huit épreuves terminales de « grosse tête d'Hermès » ont été référencées, dont neuf en noir, six en bleu et treize en brun-rouge.

Fig.5 : Epreuve terminale sur « Papier Couché »

Fig.6 : Epreuve terminale sur « Papier de Chine », avec des traces de couleur dans la marge et au verso

Fig.4 : Epreuve terminale sur « Papier d'Inde » montée sur un support en carton

Fig.2 : Epreuve d'état sur « Papier Couché »

Fig.7 : Essais de différentes couleurs du 1 Lepton jusqu'à la couleur adoptée

Fig.8 : Essais sur différents papiers de diverses valeurs

Fig.9 : Essai du 20 Lepta en triple impression

Essais

Les essais des sept premières valeurs de la « grosse tête d'Hermès », réalisés en 1861, (1 Lepton, 2, 5, 10, 20, 40 & 80 Lepta), sont issus de planches typographiques qui comportaient 150 clichés de laiton (10 X 15). Les clichés étaient fabriqués par percussion à partir d'un poinçon de service (issu du poinçon original final) sous le balancier monétaire selon une méthode développée par Désiré-Albert Barre en 1858. Puis ils étaient soudés sur une plaque de bronze pour constituer la planche typographique. Cette méthode est dite de la « frappe directe au balancier ».

Les essais et imprimaturs de ces sept valeurs furent imprimés par Ernest Meyer, imprimeur, 22, rue de Verneuil, à Paris.

En 1876, deux nouvelles valeurs (30 & 60 Lepta) ont été émises à la suite de l'adhésion de la Grèce à l'U.G.P. (Union Générale des Postes), qui allait devenir l'U.P.U. (Union Postale Universelle) le 1er Mai 1878. Les essais de ces deux valeurs ont été réalisés en 1875/1876 et sont issus de planches typographiques qui comportaient 300 clichés de cuivre [(10 X 15) X 2]. Ces deux planches typographiques ont été réalisées avec la méthode de la « galvanoplastie ». Les essais et imprimaturs de ces deux nouvelles valeurs furent imprimés à l'Hôtel des Monnaies de Paris.

Fig.11 : Essais du 40 Lepta sur « papier pelure » avec inscription manuscrite de Désiré-Albert Barre « épreuve d'essai. 40 Lepta »

Imprimaturs

Les imprimaturs, ou « Essais Finaux » ont servi de « Bons à Tirer » avant l'impression définitive. Ils sont identiques aux timbres du tirage de Paris, mais n'ont pas été gommés.

Pour les sept premières valeurs (1 Lepton, 2, 5, 10, 20, 40 & 80 Lepta) de 1861, la partie inférieure de la feuille complète de ces imprimaturs, ainsi que de toutes celles du tirage de Paris, portait l'inscription de l'imprimeur « TYPOGRAPHIE ERNEST MEYER, RUE DE VERNEUIL, 22, A PARIS », dans la même couleur que le timbre. Désiré-Albert Barre, ne garda que 19 feuilles complètes des ces imprimaturs, avec cette inscription. Il la fit disparaître sur la totalité des 8.969 feuilles de timbres des sept valeurs du tirage de Paris, expédiées à Athènes à l'été 1861.

Ces essais sont appelés « Essais de Barre ».

Fig.12 : Imprimaturs du 80 Lepta avec inscription complète de l'imprimeur Ernest Meyer

Fig.13 : Bloc de seize d'un haut de feuille des imprimaturs du 10 Lepta

Conclusion

Cet article contribuera, je l'espère, à une meilleure compréhension des phases préparatoires de la réalisation du premier timbre grec de la « grosse tête d'Hermès ». L'utilisation d'un vocabulaire clair et précis devrait permettre des échanges de vue plus aisés et plus fructueux entre les passionnés de ce merveilleux timbre classique.

Beaucoup d'éléments sont encore à découvrir autour de la genèse de ce timbre et bien des théories à son sujet restent encore à démontrer de manière formelle. Cette contribution demande encore à être approfondie et toute remarque ou suggestion, ainsi que tout complément d'information seront les bienvenus.

Enfin, je remercie vivement mon ami Lou Basel, pour ses conseils éclairés et pour son aide précieuse lors de la traduction de cet article. Je remercie également respectueusement Jean-François Brun pour avoir revu cet article. Tout échange avec ces deux Messieurs devient immédiatement une richesse.

Bibliographie

« Les timbres-poste – Royaume de Grèce » de Natalis Rondot, 1864

« Histoire de la création du timbre grec » de N.S. Nicolaïdès, 1923

« Etude sur les timbres-poste de Grèce » de Tryphon Constantinidès, 1933

« La commande des timbres grecs » du Docteur Pierre Bouvet, 1937

« The imprint "Typographie Ernest Meyer…" » de George M. Photiades, 1969

« La tête de Mercure - Généralités & Reconstitution de la planche des 20 Lepta » de Ulysse Bellas, 1978

« Les Barre » de Henri Regnoul-Barre, 1978

« L'Emission de 1876 de la Grosse Tête de Mercure » par Ulysse Bellas, 1989

« Dictionnaire Philatélique & Postal » de l'Académie de Philatélie et de l'Académie Européenne d'Etudes Philatéliques et Postales, 1999

« The Ten Lepta – LHH stamps of Greece » de Louis Basel, 2001 & 2005

Toutes les pièces illustrant cet article sont issues de la collection de l'auteur.

Cet article a été publié, en anglais et en grec, dans le n° 644 (Mai/Juin 2007) de la revue « Philotelia », bulletin officiel de la Société Philotélique Hellénique - HPS d'Athènes (http://www.hps.gr/en/main.htm) et en français dans le n° 629 (Juillet/Août 2009) de la revue « La Philatélie Française », périodique officiel de la Fédération Française des Associations Philatéliques - FFAP (https://www.ffap.net).

Louis Pierre Fanchini (fanchini@orange.fr)